

*Personne-ressource :*  
Kenneth A. Nason  
Secrétaire de l'Association  
(416) 865-3046

*Prière de transmettre aux intéressés dans votre société*

**BULLETIN N° 3381**  
Le 7 janvier 2005

## Nouveaux membres

La Bourse de Montréal (Bourse) et l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (ACCOVAM) ont récemment conclu une entente pour le transfert des fonctions de réglementation des membres de la Bourse à l'ACCOVAM. Ce transfert entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Pour mettre en œuvre cette entente, les membres de la Bourse qui relevaient principalement de la Bourse en matière de vérification et qui n'étaient pas membres de l'ACCOVAM ont été invités à se joindre à l'ACCOVAM au moyen d'un processus de demande simplifié. Les membres de l'ACCOVAM qui relevaient principalement de la Bourse en matière de vérification ont été invités à transférer cette compétence à l'ACCOVAM.

Huit (8) membres de la Bourse sont maintenant devenus membres de l'ACCOVAM :

BNP (Canada) Valeurs Mobilières Inc.  
Demers Conseil inc.  
Dubeau Capital & Compagnie Ltée  
Pollitt & Co. Inc.

Brockhouse & Cooper Inc.  
Dlouhy Merchant Group Inc.  
Leduc & Associés Valeurs mobilières inc.  
Société Générale Valeurs Mobilières Inc.

Quatre (4) membres de l'ACCOVAM ont transféré la compétence en matière de vérification de la Bourse à l'ACCOVAM :

Fimat Canada Inc.  
Refco Futures (Canada) Ltd.

Groupe Option Retraite Inc.  
Valeurs mobilières Desjardins inc.

D'autres renseignements sur chacun des nouveaux membres sont disponibles sur le site Web de l'ACCOVAM.

Kenneth A. Nason  
*Secrétaire de l'Association*